

# L A B R O U S S E



Chers concitoyens,

Vous allez tour à tour découvrir :

1) Une étude faite en juin 1988 par les élèves de Labrousse en liaison avec l'Ecole Normale d'Aurillac sur une partie du passé géologique de notre commune, il y a cinq millions d'années, à une époque où seuls, peut-être, quelques hommes préhistoriques en action de chasse ou de cueillette fréquentaient épisodiquement la pénélaine primaire.

2) Une étude très intéressante de l'Association "Pour l'Etude de la Châtaigneraie Cantalienne" conduite par Jean-Luc Boudartchouk qui a su avec compétence animer jusqu'au plus petit hameau de notre commune, laquelle association a déjà présenté des études sur le Château de Caylus-Haut, les communes de Leucamp, Ladinhac...

3) Une recherche situant les anciens moulins à eau de la commune dont nous vous invitons à découvrir les ruines au cours de promenades le long du Maurs, du Maurou et de l'Embène.

4) Quelques photos évocatrices d'un passé récent que la mécanisation a profondément modifié ; nous avons voulu simplement éveiller quelques souvenirs et donner aux générations futures des images évocatrices.

5) En page centrale, une photo du lendemain de la Révolution et une invitation à célébrer le bicentenaire.

Je remercie les personnes qui nous ont aimablement prêté les photographies et signale qu'une autre revue spéciale à la période révolutionnaire paraîtra en 1989.

Bien cordialement.

**B. RODIER**



Ecole  
de  
Labrousse  
(photo 1988).



# Une paléovallée et l'inversion du relief

La commune de Labrousse se situe à la limite de l'influence volcanique, sur la pénéplaine schisteuse, ce qui lui donne un relief contrasté ; ainsi la bordure Est de la commune est formée d'un alignement de plateaux basaltiques alors que la partie Ouest au relief moins accidenté est le reste de la pénéplaine ancienne.

Cette situation a eu une influence directe sur l'urbanisme ; ainsi dans les villages du Dat, de Prat, et de Moissac situés au pied des plateaux, les immeubles sont construits en basalte alors qu'ailleurs le schiste est le matériau dominant.

Par l'observation de l'alignement des plateaux et du terrain, notamment la découverte de galets de rivière immédiatement sous les tables basaltiques de Carlat (visible en trois endroits côté Sud — voir photo), de Prat (bois de Monsieur Pradal), de Moissac, l'existence d'un lit de rivière a été démontrée.

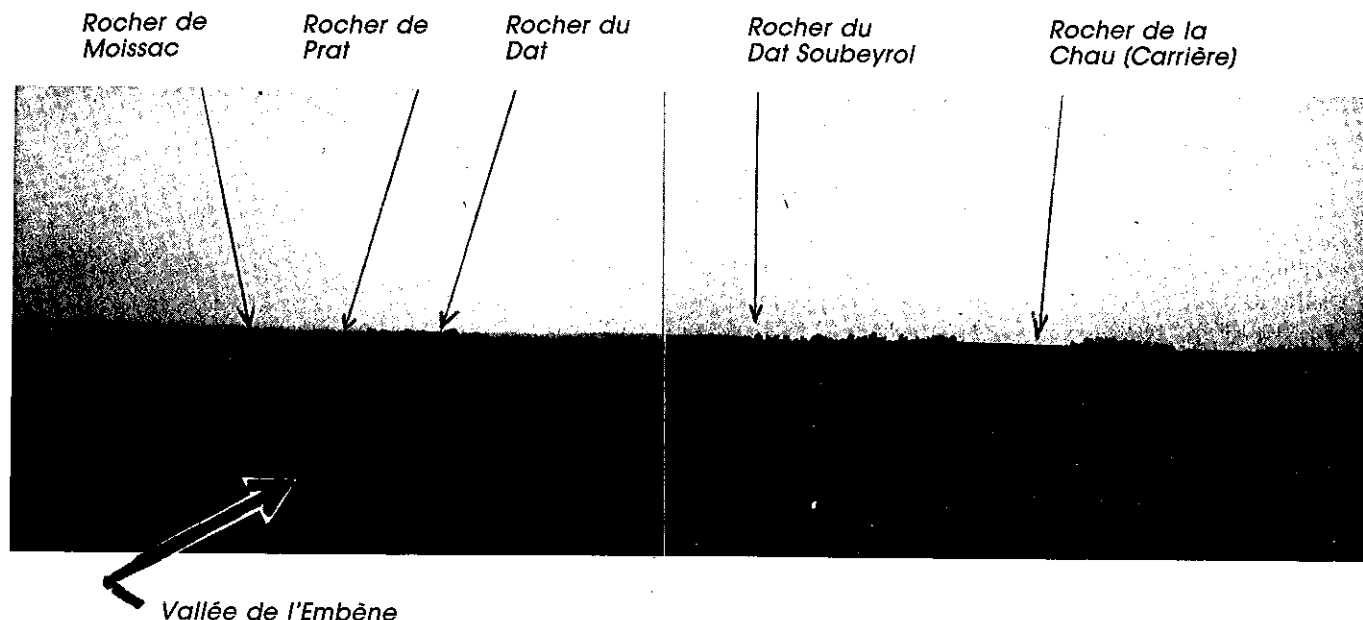
Lors des éruptions volcaniques qui venaient du Puy Gros et qui ont eu lieu il y a environ cinq millions d'années, la lave a rempli le lit de la rivière,

recouvrant les galets. Lorsqu'on casse un galet on remarque sa fragilité qui serait due à la surchauffe provoquée par la lave. La plupart des galets sont en basalte, ce qui démontre une activité volcanique beaucoup plus ancienne que celle ayant formé les plateaux.

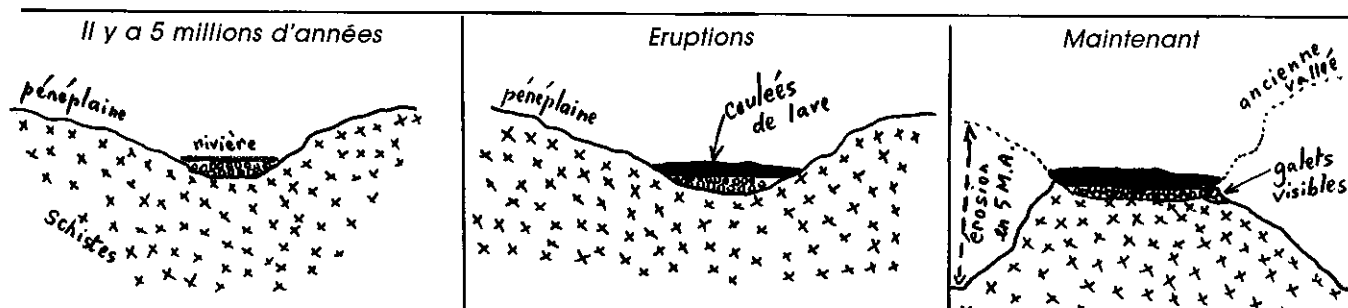


Photo prise au pied du rocher de Carlat, côté Sud. Les enfants découvrent les galets de rivière.

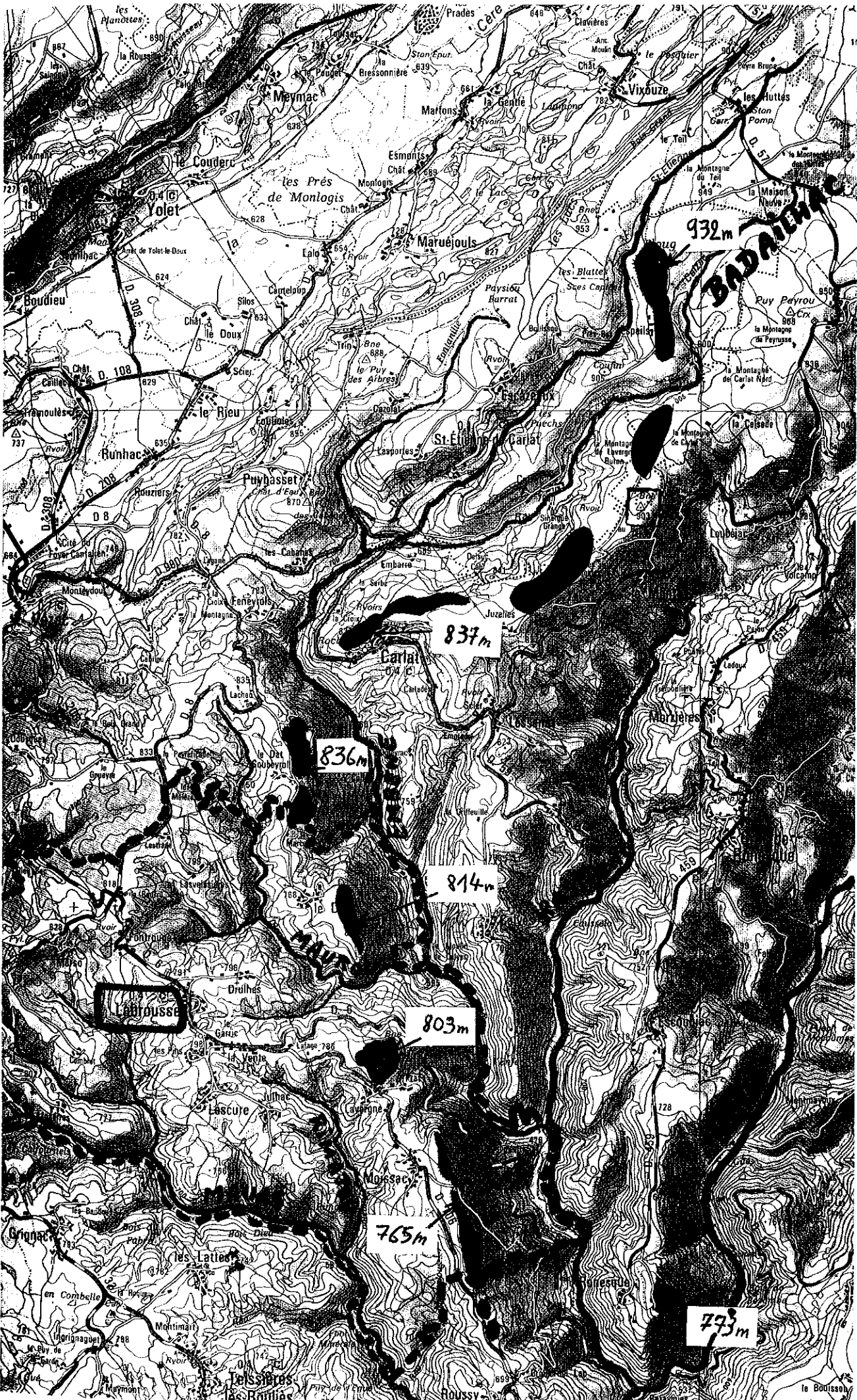
## VUE DES PLATEAUX BASALTIQUES, PRISE DU ROCHER DE CARLAT EN DIRECTION DU SUD



## PALÉOVALLÉE





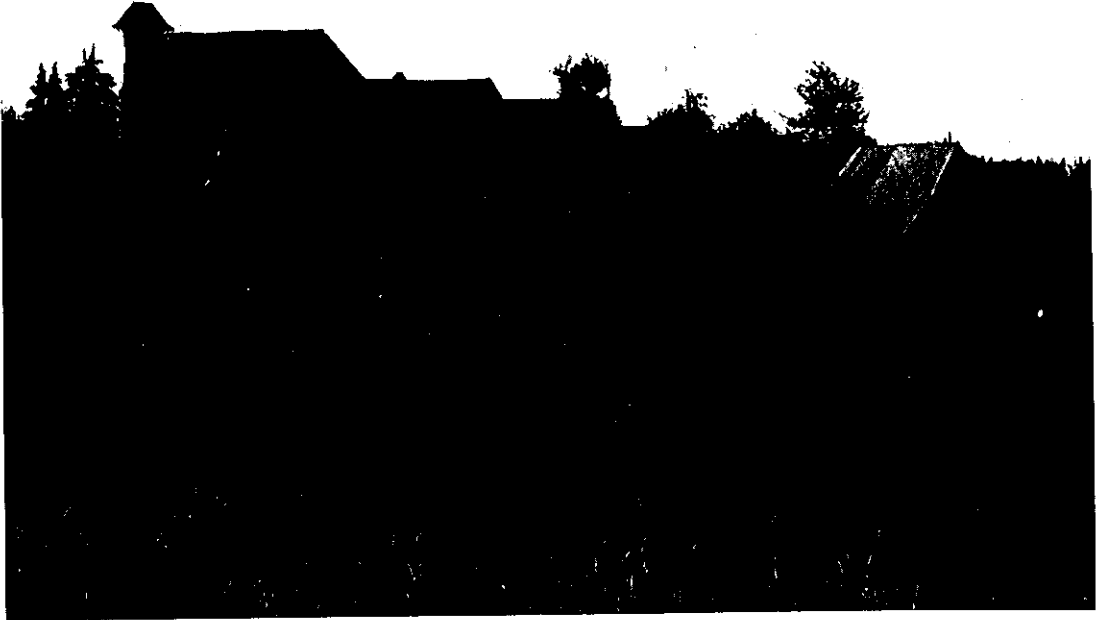


LA COULEE DE LA VIE D'ESPEILS A ROUSSY • ENVIRON

15 km



limites de la commune de LABROUSSE



Association Pour l'Etude de la Châtaigneraie Cantalienne  
26 bis, Boulevard Antony-Joly, 15000 AURILLAC - N° 2286

## LABROUSSE

- **Archéologie**
- **Histoire**
- **Ethnologie**

- Un tronçon de l'ancienne voie romaine, de Vieillevie à la Naute - Page 5 (Collectif).
- L'église de Labrousse - Page 10 (Collectif).
- Anciennes croix de Labrousse - Page 11 (Collectif).
- Le château du Dat - Page 12 (J.-L. Boudartchouk).



# Un tronçon de l'ancienne voie romaine de Vieillevie à la Naute

— | —

Selon E. Amé, Labrousse serait situé au carrefour de deux voies romaines, la voie allant de Puy-Basset à Figeac, et celle allant de Vieillevie à la Naute (1).

**1 - La voie de Puy-Basset à Figeac**, s'embranchait sur la voie de Figeac à Massiac, traversait les communes du Trioulou, St-Constant, Mourjou, Leynhac, St-Antoine, Marcolès, limitait celle de Roannes-St-Mary, La Capelle-del-Fraysse, La Capelle-en-Vézie, se continuait sur la commune de Prunet, et rejoignait à Labrousse, la voie de Vieillevie à la Naute, qu'elle suivait jusqu'à Puy-Basset.

**2 - La voie de Vieillevie à la Naute**, venait du département du Lot, et, après avoir franchi la rivière qui porte ce nom, entrait dans le Cantal, par la commune de Vieillevie, traversait celles de Montsalvy, Ladinhac, Leucamp, Teissières-les-Bouliès, Carlat à Puy-Basset, St-Etienne-de-Capels, Polminhac, Vic-sur-Cère, franchissait le col de Prat-de-Bouc, pour aller rejoindre la voie Toulouse-Clermont, vers Lavoûte-Chilhac.

Au vu de cette description, la voie n° 1, devrait plutôt être appelée "voie de Labrousse à Figeac", puisqu'elle rejoint à cet endroit, la voie de Vieillevie à la Naute (il semble que cette voie, ait emprunté, au moins partiellement, le tracé de l'actuel CD 8). La jonction des deux voies, se serait donc faite à la Croix St-Pierre, au Nord du bourg de Labrousse.

— || —

En tous cas, l'étude du cadastre Napoléonien, permet de reconnaître un tronçon de la voie antique Vieillevie-La Naute, sur le tracé de l'actuel CD6.

Sur le cadastre de 1836, cette portion du CD 6, porte le nom : "Chemin de Fonrouge à Puibasset". On retrouve donc la destination évoquée par E. Amé. En outre, ce chemin, sert à délimiter la commune de Labrousse, de celle de Vézac.

Il est donc probable, que ce chemin soit antérieur aux limites paroissiales, ce qui nous amène à l'époque antique.

Enfin, deux toponymes caractéristiques jalonnent ce chemin : Fonrouge "Fon-Rouga" 1606 (la couleur rouge étant souvent associée à des vestiges antiques ; Viarouge, Palais rouge, maison rouge...), et surtout "Lestrade" (du latin du Bas-Empire : "Strata", la voie empierrée) (2).

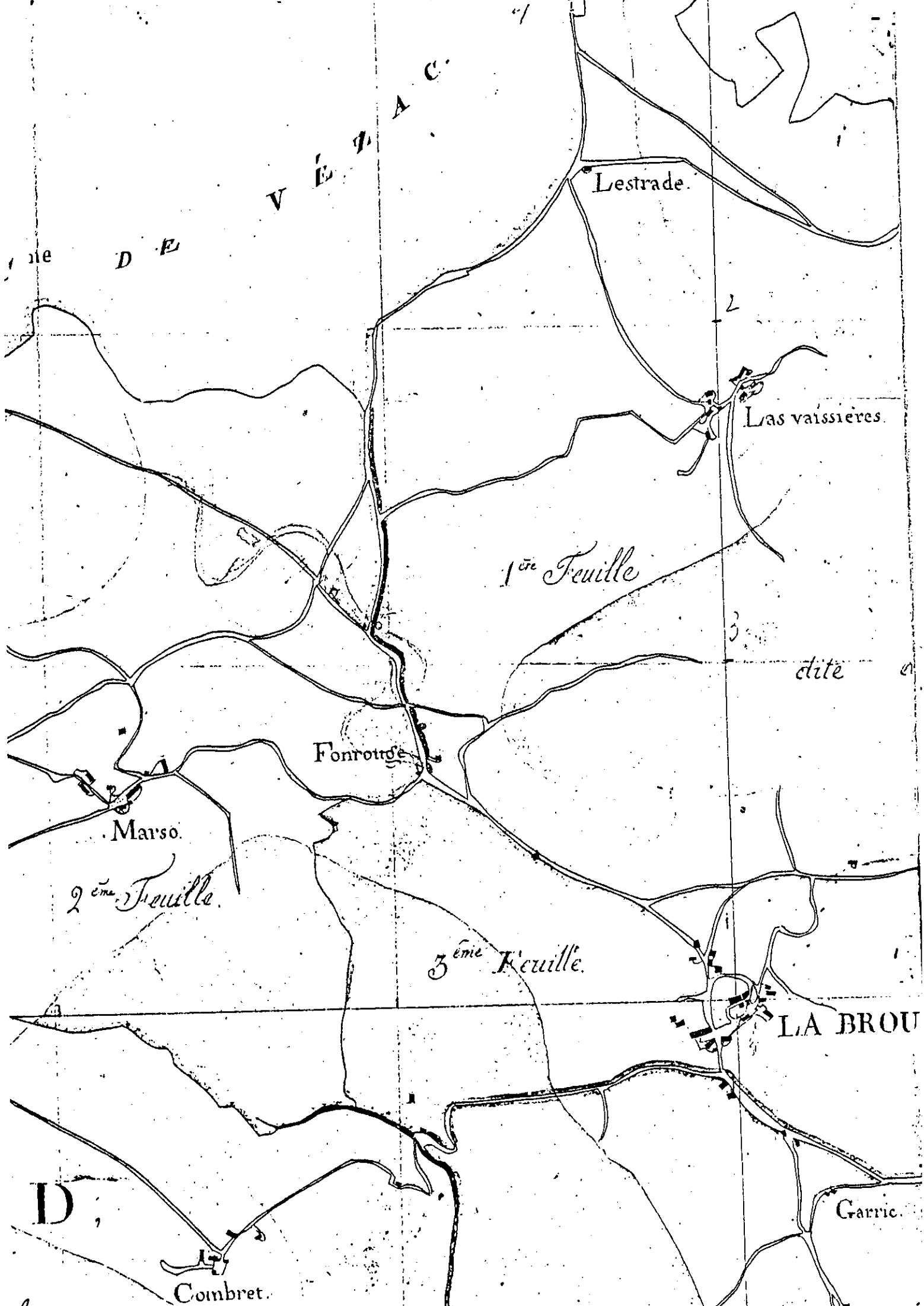
Les différents indices permettent d'affirmer que l'actuel CD6, a recouvert l'ancienne voie romaine, au moins entre Fonrouge et La Croix St-Pierre.

Arrivée à La Croix St-Pierre, la voie devait obliquer vers l'Est, en direction de Carlat, sans doute en empruntant le tracé de l'actuel CD8.

(1) E. Amé : *Dictionnaire des noms de lieux du Cantal*.

(2) A. Dogat : *La toponymie française*.





ne DE VÉZAC

Lestrade.

Las vaissières.

1<sup>ère</sup> Feuille

dite

Fonrouge

Marso.

2<sup>ème</sup> Feuille

3<sup>ème</sup> Feuille.

LA BROU

D

Combret.

Garric.



# Formation du bourg et des principaux hameaux

Après avoir signalé la date d'apparition des principaux hameaux de la commune, nous allons étudier en détail, le plan de Labrousse et celui de Moissac, qui témoignent d'époques de fondation différentes.

## 1 - DATE D'APPARITION DES PRINCIPAUX HAMEAUX DE LA COMMUNE

(d'après Emile Amé)

Labrousse : "Brussia" 1298 - "Villa quae vocatur brucia" 930 (?).

Combret : 1583.

Le Dat : "La Dotz" 1487.

Drulhes : "Mansus de Drulha", 1522.

L'Escure : "Villa Scura", 919 (dans le cartulaire de Brioude, la localisation exacte est celle-ci : "Villa que dicitur illa Scura in aice Carlacensi". L'identification de la "villa Scura" de 919 à l'Escure, n'est cependant pas certaine.

Fonrouge : "Fon-Rouga" 1606.

Fortet : 1645.

Julhac (1606) (de Juliacum : "domaine de Julius". Est-ce un ancien domaine gallo-romain ?).

Marso : "Marsa" (1522).

Moissac : "Moyssac", 1269 - "Mansus de Moyssat" (1522).

Prat : 1644.

La Vaisse : "La Vayssa" (1521).

Lavergne : "La Vernha" (1583).

Les villages les plus importants apparaissent donc comme les plus anciens, si l'on fait exception de l'Escure.

## 2 - LE BOURG DE LABROUSSE

Le bourg de Labrousse est le type même de ce que l'on nomme "village médiéval concentré". Ces villages sont l'illustration du phénomène d'"incastellamento", qui, entre la fin du XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, est venu modifier la répartition du peuplement de l'Europe entière. Ils témoignent d'une volonté de la part des puissants — clercs ou laïcs — de réorganiser, de concentrer l'habitat paysan, autour d'un point facilement défendable, église ou château à motte. Cette concentration permet aussi aux puissants de contrôler les populations paysannes alentour, et d'organiser rationnellement la production à leur profit.

Ces villages castraux, présentent un plan circulaire, souvent limité par d'anciens fossés. Les surfaces de ces enceintes sont de faible, ou de très faible importance (moins de 5 000 m<sup>2</sup>), alors que l'habitat est disposé de façon rayonnante par rapport au point central, qui est aussi souvent, le point culminant.

Dans le cas de Labrousse, on peut percevoir sur le cadastre de 1836, la trace de deux enceintes concentriques.

L'enceinte intérieure, la plus réduite, englobe, outre l'église, les parcelles 640 (cimetière), 642 et 643. Il ne s'agit pas semble-t-il d'une enceinte à caractère spécifiquement défensif, si l'on excepte le fort dénivelé que l'on remarque à la limite Sud des parcelles 642 et 643. Il s'agit plutôt d'une enceinte culturelle, au moins du côté du cimetière.

Une seconde enceinte en arc de cercle, se développe au Nord, beaucoup plus vaste que la précédente. Elle englobe les parcelles 638, 639, 646 et 647 du cadastre de 1836. Les parcelles 638 et 639, portent d'ailleurs le nom caractéristique de "Claus", le lieu clos entouré par une enceinte. Il existe un dénivelé important entre cette enceinte et le chemin qui en fait le tour.

La position dominante, quasiment au centre des deux enceintes est occupée par l'église, comme c'est le cas

dans environ 1/4 des villages castraux étudiés (1). On peut cependant s'étonner que dans cet ensemble à vocation défensive, l'église ne porte aucune trace de fortification. Faut-il y voir une manifestation du mouvement de la "paix de Dieu" au XI<sup>e</sup> siècle ? (mise en défense des alentours de l'église pour lutter contre les abus seigneuriaux).

La problématique devient sensiblement différente, si l'on émet l'hypothèse de l'existence d'un ancien château, au centre du bourg, près de l'église. En effet, de Ribier signale que Labrousse était une seigneurie en 1543, appartenant à un certain Jean de la Grange. Il s'agit, certes, d'un témoignage tardif.

Si l'on regarde l'ensemble des deux enceintes, elles peuvent être interprétées comme les restes "fossilisés" par le cadastre d'un château primitif, en bois et en terre.

L'enceinte centrale serait la "motte", butte sur laquelle était édifié le donjon. La seconde enceinte déterminerait la basse-cour du château. Ce plan rappelle la motte féodale du Puy de l'Arbre à Montsalvy, dite "château Mandulphe".

Le presbytère actuel, face au mur Sud de l'église, se trouve au centre des deux enceintes. Ses fondations, très épaisses, débordant sur le chemin qui le sépare de l'église, sont peut-être le témoignage de cet ancien château.

Château et église peuvent d'ailleurs avoir cohabité à quelques mètres l'un de l'autre, comme l'a démontré G. Fournier, pour la Basse Auvergne (2). Les églises quasiment accolées aux châteaux, étaient parfois de simples chapelles castrales. Était-ce le cas de l'église de Labrousse, à l'origine ?

Retenons simplement que le bourg de Labrousse s'est développé autour d'un site défensif typique de l'époque de la "Révolution féodale", au XI<sup>e</sup> siècle (3).

## 3 - LE VILLAGE DE MOISSAC

### Le plus important de la commune

D'après Deribier du Châtelet, il était habité au XVII<sup>e</sup>, par une famille noble, les De l'Etang. Au XIX<sup>e</sup>, le village possédait une chapelle, aujourd'hui disparue.

L'étude du plan cadastral de 1836, montre une disposition radicalement différente de Labrousse : l'habitat est étiré tout au long du chemin qui va de Moissac à Labrousse. Le parcellaire est déterminé par le chemin ; il lui est donc postérieur. De même, il s'agit d'un parcellaire bien organisé, parfois même de façon géométrique, avec des bandes de terre (n° 140 à 150, section A, ou 97 à 103, section C), qui sont des jardins attribués à chaque habitant. De même les maisons, situées pour la plupart au bord du chemin, sont orientées selon les cas, Nord-Est, Sud-Ouest, ou même Nord-Sud. Le type d'habitat est à rapprocher des bastides, villages neufs, destinés au regroupement des populations, de plan géométrique. Les villages de ce type ont été fondés entre 1230 et 1350 (Moissac apparaît pour la première fois en 1269), sur des initiatives royales ou seigneuriales. Il s'agit donc d'un habitat nettement postérieur au bourg de Labrousse.

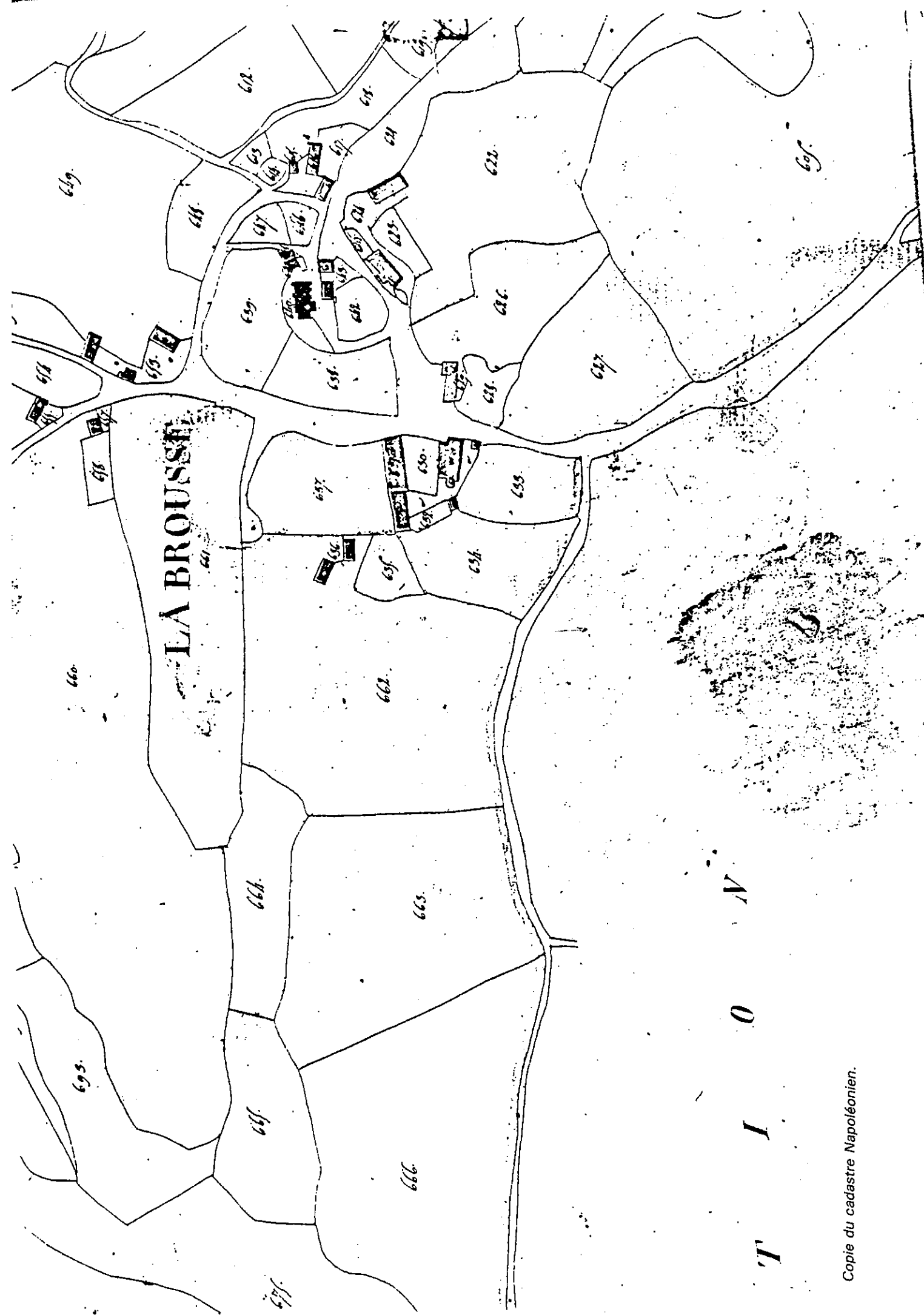
(1) Un exemple de villages médiévaux concentrés : Le Bas-Razès par D. Baudreu, in "Archéologie du midi médiéval".

(2) G. Fournier : "Peuplement rural en Basse Auvergne au Haut Moyen Age".

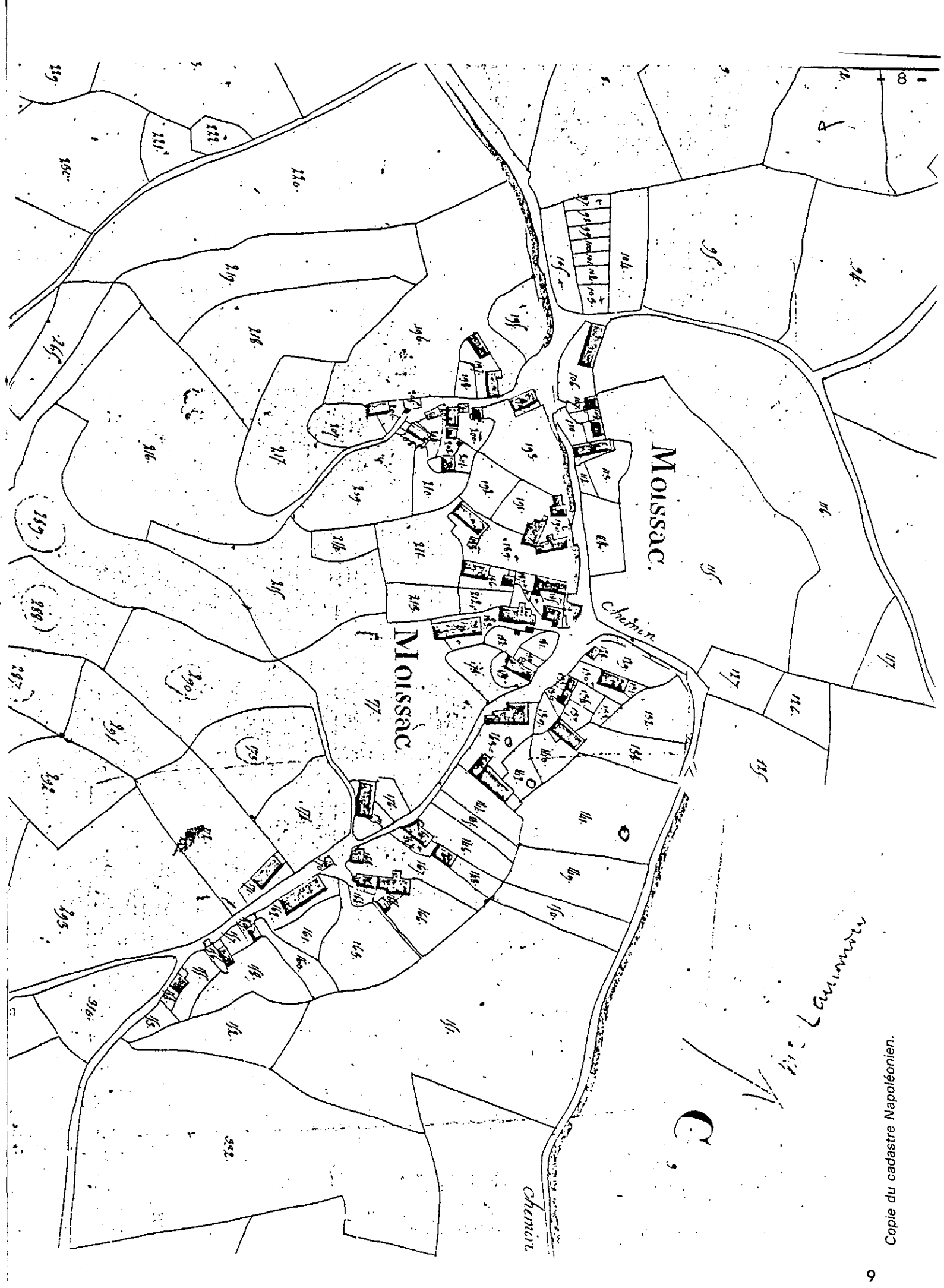
(3) Une donation faite à l'église de Conques en 930, semble mentionner une "villa" carolingienne à Labrousse, dont une manse est cédée à l'abbaye de Conques, par un certain Bernard (n° 6 du cartulaire) "similiter in pago arvernico in aice Carthadense (dono) in villa quae vocatur Brucia, mansum meum qui michi justissime per conquestum obvenit".

Ce texte est à mettre en relation avec l'affirmation de Deribier, qui fait état d'un autre texte de 923, mentionnant l'église.

Ce document n'a toutefois pas été retrouvé dans le cartulaire de Conques.



Copie du cadastre Napoléonien.



Copie du cadastre Napoléonien.

# Le château du Dat

Deribier du Châtelet, dans son "Dictionnaire historique et statistique du Cantal", nous fournit quelques indications, sur le château du Dat, hameau situé au Nord-Ouest de Labrousse.

**Le Dat**, village avec un château situé sur un mamelon. Ce fief appartenait en 1459, à noble Bertrand de Grifeuille, qui y résidait. Au siècle suivant, il passa dans la famille des Laurens, de très ancienne bourgeoisie d'Aurillac. Guillaume de Laurens fut seigneur du Dat en 1545. Il fut chargé en 1549, de percevoir la somme de 7 200 livres, prix de 430 muids de sel destinés alors par le roi aux trois prévôtés d'Aurillac, Mauriac et Maurs. Il avait acquis le fief du Dat de N. de Grifeuille, après 1558. Philiberte de Laurens le porta en dot, en 1656, à François de Bonnafos, d'où il passa peu de temps après, dans la famille de Boissieux. François de Boissieux de la Cam, était seigneur du Dat en 1730.

Toute trace de cet ancien château a aujourd'hui disparu. Toutefois, la découverte d'un souterrain, en 1981, et la prospection en surface sur le site de l'ancien château, permettent de recueillir quelques données à son sujet.

## 1 - DECOUVERTE D'UN SOUTERRAIN EN 1981

Un souterrain a été découvert en 1981 dans le jardin de Monsieur Manhès (n° 438 a), derrière une maison ancienne (n° 439), qui figure déjà sur le cadastre de 1836. Ce souterrain aurait eu une longueur de 5 m environ, pour une hauteur de 2. Il aurait été orienté perpendiculairement à la maison n° 439. Dans ce souterrain aurait été découvert des tuiles canal, des céramiques vernissées, ainsi que des tessons d'"oules", non vernies, portant un dépôt charbonneux à l'extérieur.



Profil schématique des fragments d'"oules" découverts en 1981.

D'autres objets auraient été découverts, dont un peigne et un objet en cuivre, ainsi qu'une plaque portant une inscription (date ?). Si les tuiles canal et la céramique vernissée peuvent être d'époque moderne, les fragments d'"oules", semblent se rapporter à l'époque médiévale.

Le souterrain est aujourd'hui comblé. On peut cependant voir un mortier en pierre devant l'ancienne maison (n° 430).

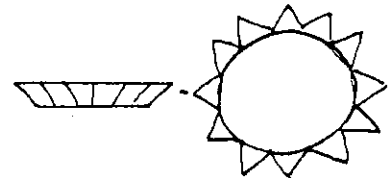
## 2 - LE SITE DE L'ANCIEN CHATEAU DU DAT

**a) Traditions et découvertes fortuites** : la tradition veut qu'un ancien château ait existé au village du Dat. Deux localisations sont proposées : le jardin n° 723, appartenant à Monsieur Gastal, face à la maison où a été découvert le souterrain, et la parcelle 433, jardin appartenant à Monsieur Trévieux.

Dans le second cas, le château se serait situé, sur l'éminence qui domine la fourche de chemins, au Nord du souterrain, découvert en 1981 (voir plans cadastraux 1836 et 1950). Au cours de labours,

dans la parcelle 433, on aurait découvert des fragments de poteries, vernissées ou non, des moellons et des objets en fer, ainsi qu'un disque en céramique (?) radié, qui pourrait être un "support". Cette découverte daterait d'une dizaine d'années environ.

Schéma du disque en céramique vers 1970



**b) La prospection au sol du jardin n° 433 (juin 1988)** a permis de recueillir quelques tessons de céramique, ainsi qu'un silex taillé.

\* La grande majorité du mobilier céramique, appartient à l'époque moderne (cuisson oxydante, vernis vert sombre, brillant et craquelé, marron ou noir) (cf. fig. 3, 4, 5).

\* Un rebord d'"oule" ainsi que deux tessons de céramique grossière, à pâte micacée, peuvent être d'époque médiévale (fig. 1, 2).

\* Un silex beige, translucide, témoigne d'une présence préhistorique (fig. 6).

## 3 - ETUDE DU MATERIEL

(Labrousse, Le Dat, parcelle n° 433, juin 1988)

**Fig. 1** : Bord d'"oule" (marmite) médiévale. Mode de cuisson B (réductrice oxydante) — pâte fortement micacée — dégraissant : quartz, et petits modules de céramique — couleur extérieure brun-rouge, dépôt de suif sur la face externe de la lèvre.

**Fig. 2** : Bord d'assiette, époque médiévale. Mode de cuisson A (réductrice) — pâte micacée — dégraissant : quartz. Couleur extérieure : gris clair.

**Fig. 3** : Anse de cruche. Epoque moderne — mode de cuisson B (réductrice) oxydante — dégraissant : feldspath — traces de vernis marron — couleur extérieure : marron-clair.

**Fig. 4** : Anse de cruche. Epoque moderne — mode de cuisson B — pâte fine — dégraissant : nodules de céramique - couleur extérieure : rouge clair - traces de vernis marron.

**Fig. 5** : Anse de cruche. Epoque moderne - mode de cuisson B - dégraissant : feldspath - couleur extérieure : rouge clair. Traces de vernis vert, brillant, légèrement craquelé sur toute sa surface (XVII<sup>e</sup> s. ?).

**Fig. 6** : Eclat de silex brisé - silex gris - beige translucide.

— Face d'éclatement - point d'impact et cône, très marqués, avec esquille - talon incliné.

— Face d'enlèvement : deux enlèvements centripètes (1).

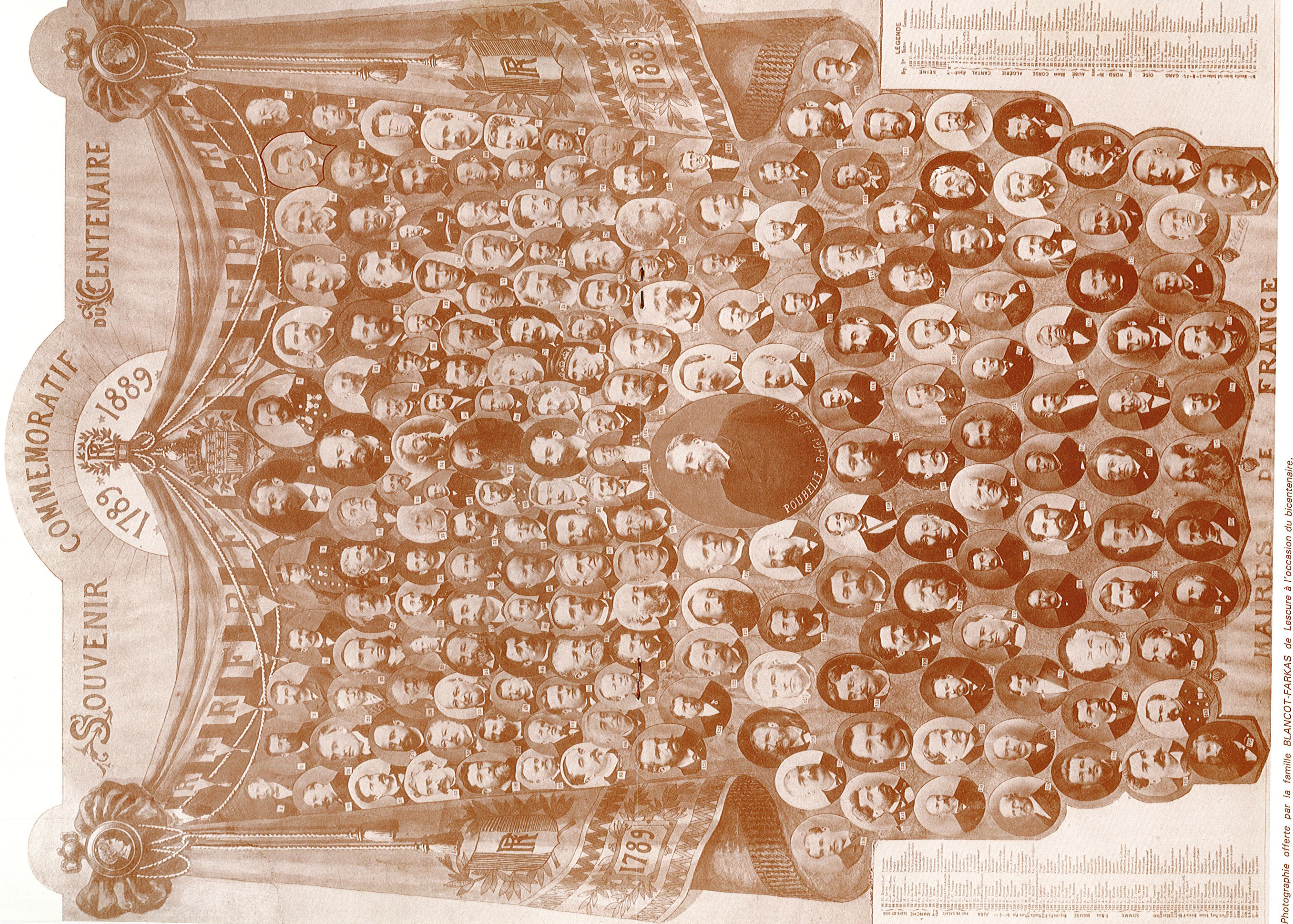
Datation : néolithique (?).

(1) Dictionnaire de la préhistoire - Labrousse.

Le matériel est conservé à la mairie de Leucamp.







SOUVENIR DU CENTENAIRE

COMMEMORATIF

1789 1889

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRES DE FRANCE

1789

1889

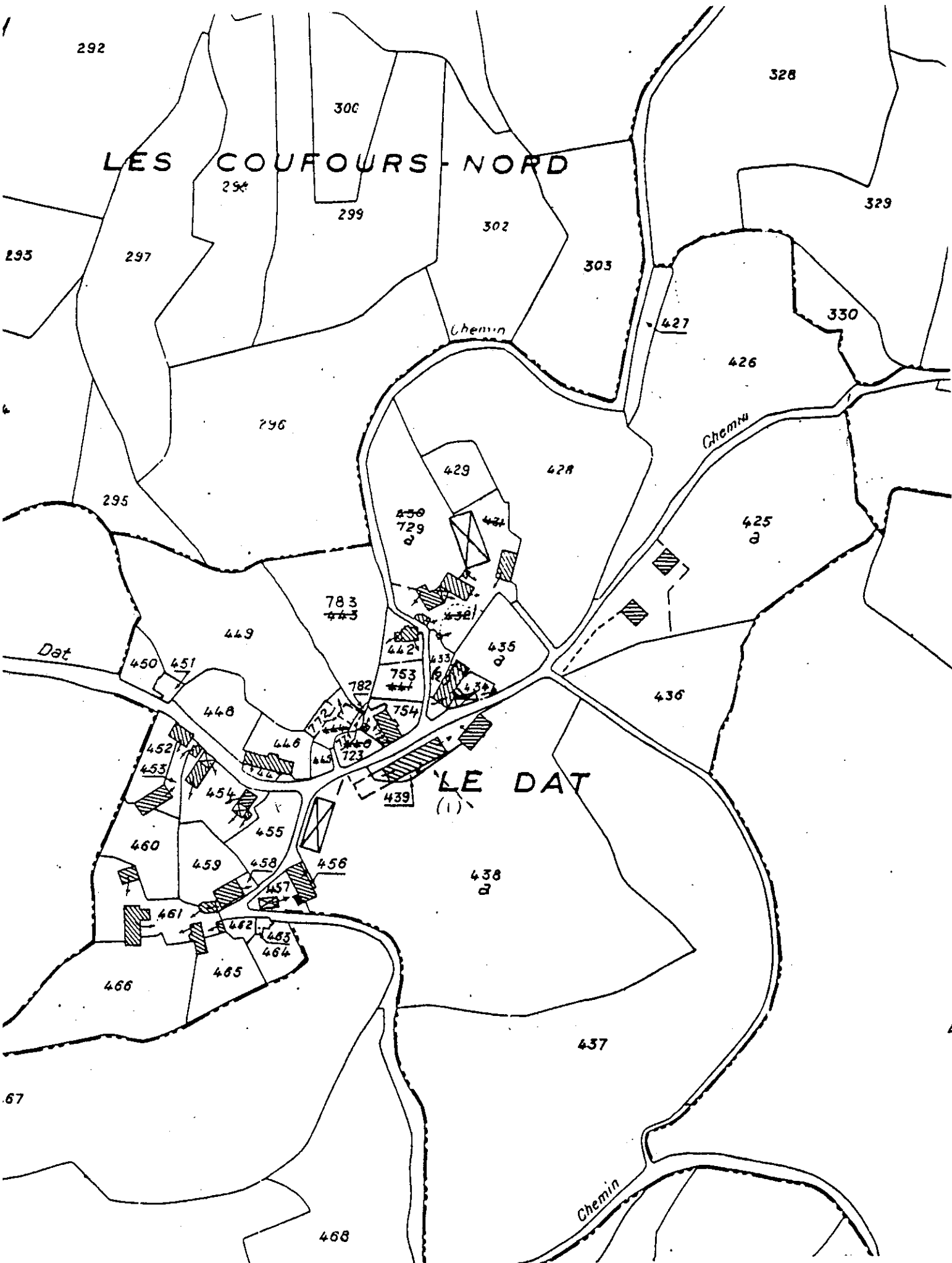
JULES POUBELLE, Maire de SEIN

LEGENDE  
Ain, Ar, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ, BA, BB, BC, BD, BE, BF, BG, BH, BI, BJ, BK, BL, BM, BN, BO, BP, BQ, BR, BS, BT, BU, BV, BW, BX, BY, BZ, CA, CB, CC, CD, CE, CF, CG, CH, CI, CJ, CK, CL, CM, CN, CO, CP, CQ, CR, CS, CT, CU, CV, CW, CX, CY, CZ, DA, DB, DC, DD, DE, DF, DG, DH, DI, DJ, DK, DL, DM, DN, DO, DP, DQ, DR, DS, DT, DU, DV, DW, DX, DY, DZ, EA, EB, EC, ED, EE, EF, EG, EH, EI, EJ, EK, EL, EM, EN, EO, EP, EQ, ER, ES, ET, EU, EV, EW, EX, EY, EZ, FA, FB, FC, FD, FE, FF, FG, FH, FI, FJ, FK, FL, FM, FN, FO, FP, FQ, FR, FS, FT, FU, FV, FW, FX, FY, FZ, GA, GB, GC, GD, GE, GF, GG, GH, GI, GJ, GK, GL, GM, GN, GO, GP, GQ, GR, GS, GT, GU, GV, GW, GX, GY, GZ, HA, HB, HC, HD, HE, HF, HG, HH, HI, HJ, HK, HL, HM, HN, HO, HP, HQ, HR, HS, HT, HU, HV, HW, HX, HY, HZ, IA, IB, IC, ID, IE, IF, IG, IH, II, IJ, IK, IL, IM, IN, IO, IP, IQ, IR, IS, IT, IU, IV, IW, IX, IY, IZ, JA, JB, JC, JD, JE, JF, JG, JH, JI, JJ, JK, JL, JM, JN, JO, JP, JQ, JR, JS, JT, JU, JV, JW, JX, JY, JZ, KA, KB, KC, KD, KE, KF, KG, KH, KI, KJ, KK, KL, KM, KN, KO, KP, KQ, KR, KS, KT, KU, KV, KW, KX, KY, KZ, LA, LB, LC, LD, LE, LF, LG, LH, LI, LJ, LK, LL, LM, LN, LO, LP, LQ, LR, LS, LT, LU, LV, LW, LX, LY, LZ, MA, MB, MC, MD, ME, MF, MG, MH, MI, MJ, MK, ML, MM, MN, MO, MP, MQ, MR, MS, MT, MU, MV, MW, MX, MY, MZ, NA, NB, NC, ND, NE, NF, NG, NH, NI, NJ, NK, NL, NM, NN, NO, NP, NQ, NR, NS, NT, NU, NV, NW, NX, NY, NZ, OA, OB, OC, OD, OE, OF, OG, OH, OI, OJ, OK, OL, OM, ON, OO, OP, OQ, OR, OS, OT, OU, OV, OW, OX, OY, OZ, PA, PB, PC, PD, PE, PF, PG, PH, PI, PJ, PK, PL, PM, PN, PO, PP, PQ, PR, PS, PT, PU, PV, PW, PX, PY, PZ, QA, QB, QC, QD, QE, QF, QG, QH, QI, QJ, QK, QL, QM, QN, QO, QP, QQ, QR, QS, QT, QU, QV, QW, QX, QY, QZ, RA, RB, RC, RD, RE, RF, RG, RH, RI, RJ, RK, RL, RM, RN, RO, RP, RQ, RR, RS, RT, RU, RV, RW, RX, RY, RZ, SA, SB, SC, SD, SE, SF, SG, SH, SI, SJ, SK, SL, SM, SN, SO, SP, SQ, SR, SS, ST, SU, SV, SW, SX, SY, SZ, TA, TB, TC, TD, TE, TF, TG, TH, TI, TJ, TK, TL, TM, TN, TO, TP, TQ, TR, TS, TT, TU, TV, TW, TX, TY, TZ, UA, UB, UC, UD, UE, UF, UG, UH, UI, UJ, UK, UL, UM, UN, UO, UP, UQ, UR, US, UT, UY, UZ, VA, VB, VC, VD, VE, VF, VG, VH, VI, VJ, VK, VL, VM, VN, VO, VP, VQ, VR, VS, VT, VU, VV, VW, VX, VY, VZ, WA, WB, WC, WD, WE, WF, WG, WH, WI, WJ, WK, WL, WM, WN, WO, WP, WQ, WR, WS, WT, WY, WZ, XA, XB, XC, XD, XE, XF, XG, XH, XI, XJ, XK, XL, XM, XN, XO, XP, XQ, XR, XS, XT, XU, XV, XW, XX, XY, XZ, YA, YB, YC, YD, YE, YF, YG, YH, YI, YJ, YK, YL, YM, YN, YO, YP, YQ, YR, YS, YT, YU, YV, YW, YX, YY, YZ, ZA, ZB, ZC, ZD, ZE, ZF, ZG, ZH, ZI, ZJ, ZK, ZL, ZM, ZN, ZO, ZP, ZQ, ZR, ZS, ZT, ZU, ZV, ZW, ZX, ZY, ZZ.

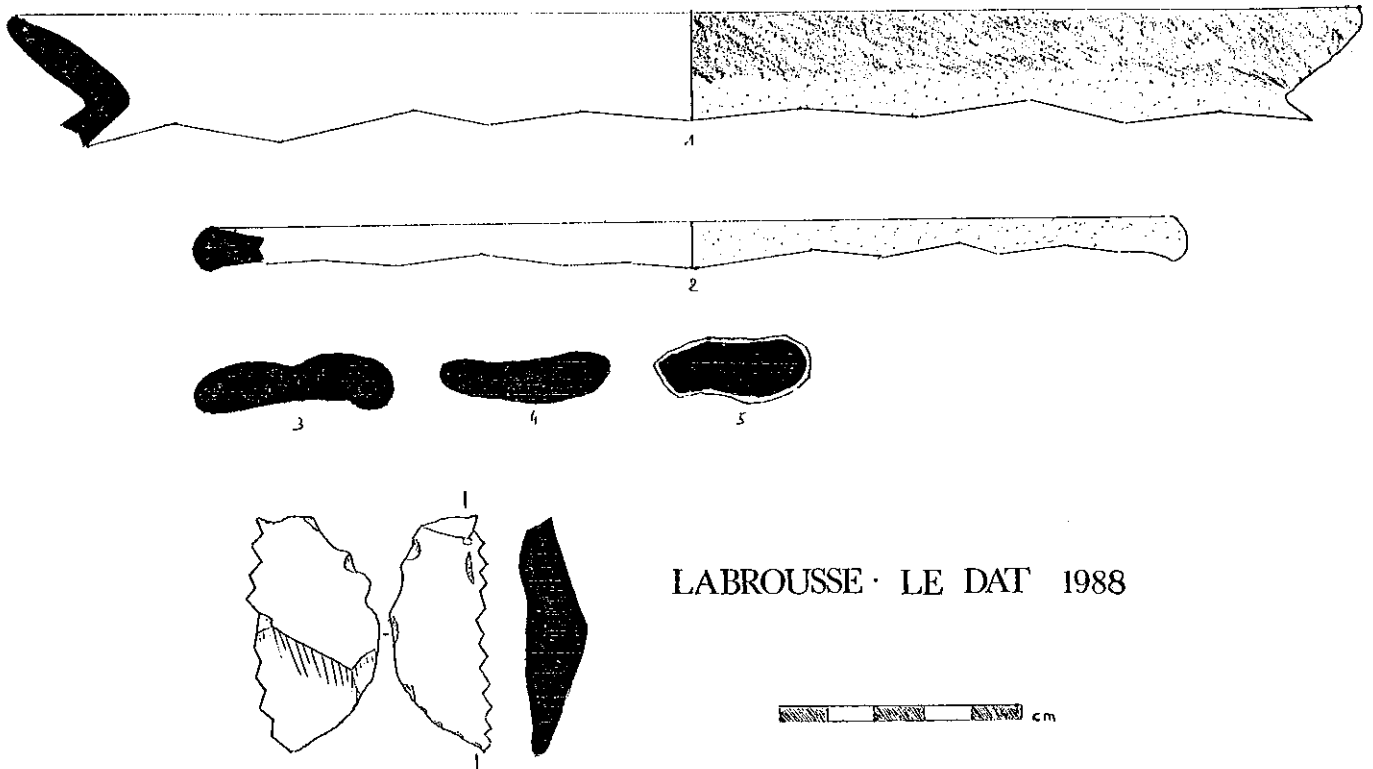
LEGENDE  
Ain, Ar, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ, BA, BB, BC, BD, BE, BF, BG, BH, BI, BJ, BK, BL, BM, BN, BO, BP, BQ, BR, BS, BT, BU, BV, BW, BX, BY, BZ, CA, CB, CC, CD, CE, CF, CG, CH, CI, CJ, CK, CL, CM, CN, CO, CP, CQ, CR, CS, CT, CU, CV, CW, CX, CY, CZ, DA, DB, DC, DD, DE, DF, DG, DH, DI, DJ, DK, DL, DM, DN, DO, DP, DQ, DR, DS, DT, DU, DV, DW, DX, DY, DZ, EA, EB, EC, ED, EE, EF, EG, EH, EI, EJ, EK, EL, EM, EN, EO, EP, EQ, ER, ES, ET, EU, EV, EW, EX, EY, EZ, FA, FB, FC, FD, FE, FF, FG, FH, FI, FJ, FK, FL, FM, FN, FO, FP, FQ, FR, FS, FT, FU, FV, FW, FX, FY, FZ, GA, GB, GC, GD, GE, GF, GG, GH, GI, GJ, GK, GL, GM, GN, GO, GP, GQ, GR, GS, GT, GU, GV, GW, GX, GY, GZ, HA, HB, HC, HD, HE, HF, HG, HH, HI, HJ, HK, HL, HM, HN, HO, HP, HQ, HR, HS, HT, HU, HV, HW, HX, HY, HZ, IA, IB, IC, ID, IE, IF, IG, IH, II, IJ, IK, IL, IM, IN, IO, IP, IQ, IR, IS, IT, IU, IV, IW, IX, IY, IZ, JA, JB, JC, JD, JE, JF, JG, JH, JI, JJ, JK, JL, JM, JN, JO, JP, JQ, JR, JS, JT, JU, JV, JW, JX, JY, JZ, KA, KB, KC, KD, KE, KF, KG, KH, KI, KJ, KK, KL, KM, KN, KO, KP, KQ, KR, KS, KT, KU, KV, KW, KX, KY, KZ, LA, LB, LC, LD, LE, LF, LG, LH, LI, LJ, LK, LL, LM, LN, LO, LP, LQ, LR, LS, LT, LU, LV, LW, LX, LY, LZ, MA, MB, MC, MD, ME, MF, MG, MH, MI, MJ, MK, ML, MM, MN, MO, MP, MQ, MR, MS, MT, MU, MV, MW, MX, MY, MZ, NA, NB, NC, ND, NE, NF, NG, NH, NI, NJ, NK, NL, NM, NN, NO, NP, NQ, NR, NS, NT, NU, NV, NW, NX, NY, NZ, OA, OB, OC, OD, OE, OF, OG, OH, OI, OJ, OK, OL, OM, ON, OO, OP, OQ, OR, OS, OT, OU, OV, OW, OX, OY, OZ, PA, PB, PC, PD, PE, PF, PG, PH, PI, PJ, PK, PL, PM, PN, PO, PP, PQ, PR, PS, PT, PU, PV, PW, PX, PY, PZ, QA, QB, QC, QD, QE, QF, QG, QH, QI, QJ, QK, QL, QM, QN, QO, QP, QQ, QR, QS, QT, QU, QV, QW, QX, QY, QZ, RA, RB, RC, RD, RE, RF, RG, RH, RI, RJ, RK, RL, RM, RN, RO, RP, RQ, RR, RS, RT, RU, RV, RW, RX, RY, RZ, SA, SB, SC, SD, SE, SF, SG, SH, SI, SJ, SK, SL, SM, SN, SO, SP, SQ, SR, SS, ST, SU, SV, SW, SX, SY, SZ, TA, TB, TC, TD, TE, TF, TG, TH, TI, TJ, TK, TL, TM, TN, TO, TP, TQ, TR, TS, TT, TU, TV, TW, TX, TY, TZ, UA, UB, UC, UD, UE, UF, UG, UH, UI, UJ, UK, UL, UM, UN, UO, UP, UQ, UR, US, UT, UY, UZ, VA, VB, VC, VD, VE, VF, VG, VH, VI, VJ, VK, VL, VM, VN, VO, VP, VQ, VR, VS, VT, VU, VV, VW, VX, VY, VZ, WA, WB, WC, WD, WE, WF, WG, WH, WI, WJ, WK, WL, WM, WN, WO, WP, WQ, WR, WS, WT, WY, WZ, XA, XB, XC, XD, XE, XF, XG, XH, XI, XJ, XK, XL, XM, XN, XO, XP, XQ, XR, XS, XT, XU, XV, XW, XX, XY, XZ, YA, YB, YC, YD, YE, YF, YG, YH, YI, YJ, YK, YL, YM, YN, YO, YP, YQ, YR, YS, YT, YU, YV, YW, YX, YY, YZ, ZA, ZB, ZC, ZD, ZE, ZF, ZG, ZH, ZI, ZJ, ZK, ZL, ZM, ZN, ZO, ZP, ZQ, ZR, ZS, ZT, ZU, ZV, ZW, ZX, ZY, ZZ.

Photographie offerte par la famille BLANCOT-FARKAS de Lescure à l'occasion du bicentenaire.





(1) Souterrain  
 (2) Château



# Moulins à eau

Si le principe est connu depuis l'Antiquité et l'époque mérovingienne, les moulins à eau n'apparaissent dans les campagnes qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle avec la révolution féodale. Ils seront une source de revenus non négligeable pour les seigneurs durant tout le Moyen Age.

En Châtaigneraie, les moulins à eau datent pour l'essentiel du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Sans doute en existait-il quelques-uns avant.

Sur le territoire de Labrousse, en consultant le cadastre de 1814 (dit Napoléonien) on en découvre sept, dont quatre sur le Maurs, un sur le Maurou, un sur l'Embène et un sur le ruisseau de Rieu Sec. Deux étaient très proches des limites de notre commune : celui de Calves sur l'Embène et celui des Lattes sur le Maurs.

On trouve encore les ruines de la plupart d'entre eux. La présence d'un grand nombre de moulins montre l'importance des céréales, du seigle et du blé noir notamment dans la vie quotidienne des habitants des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Le moulin de Lasveissières (qui a été la propriété de Monsieur Laroussinie Antonin) a été construit en mai 1933. Il fonctionnait avec un moteur diesel avant la guerre, puis à l'électricité. Il a été détruit complètement par un incendie en 1983. Il existe

encore des moulins à eau qui fonctionnent. Les propriétaires les utilisent pour concasser les céréales (alimentation animale) et parfois pour produire de l'électricité (transmission du mouvement par courroie vers un alternateur).

Certains moulins étaient très simples, ils ne comprenaient que deux niveaux, le sous-sol semblable à une cave où passait l'eau actionnant la turbine et au-dessus, l'atelier du meunier.

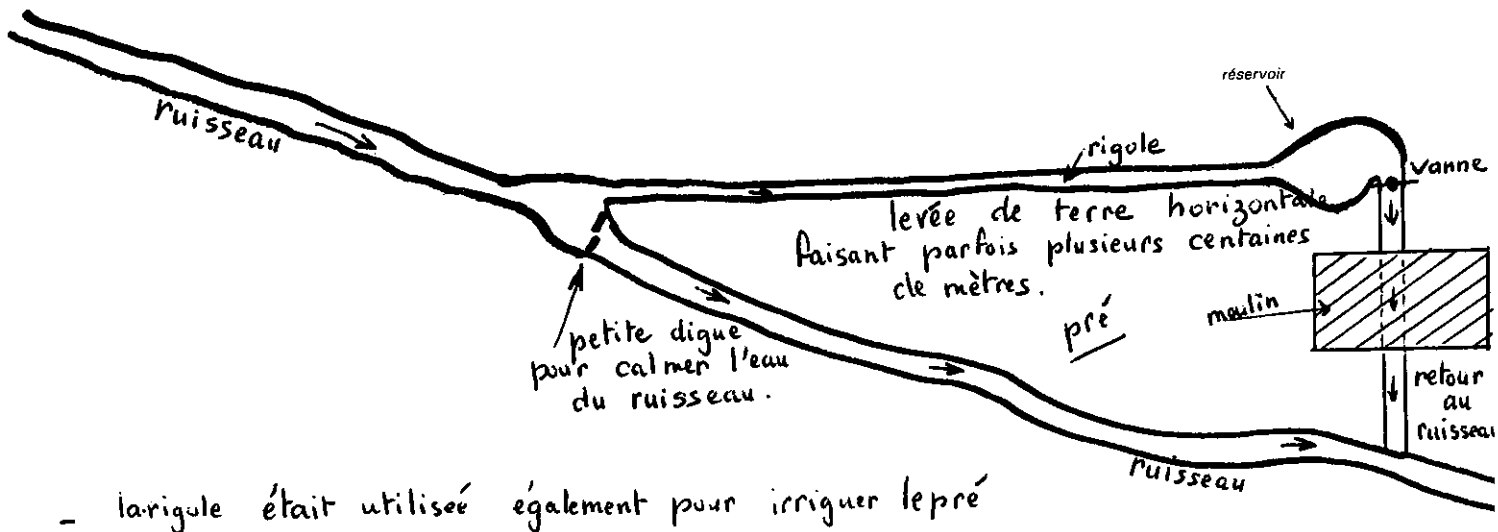
Recherches  
effectuées en octobre 1988  
par Bernard Rodier, instituteur.





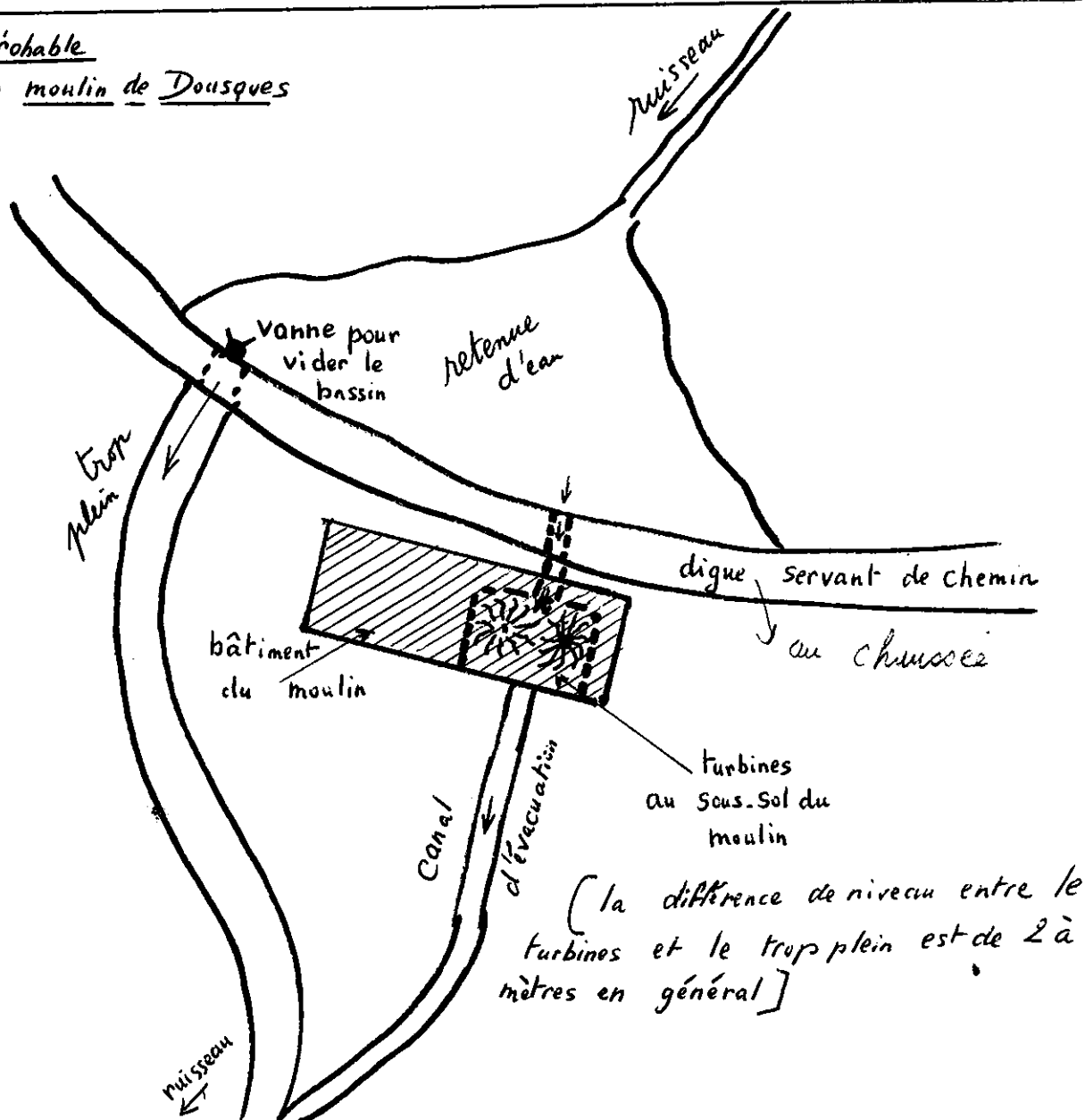


système utilisé dans les autres moulins de la commune :  
 (les levées sont visibles sur les copies du cadastre)



- la rigole était utilisée également pour irriguer le pré

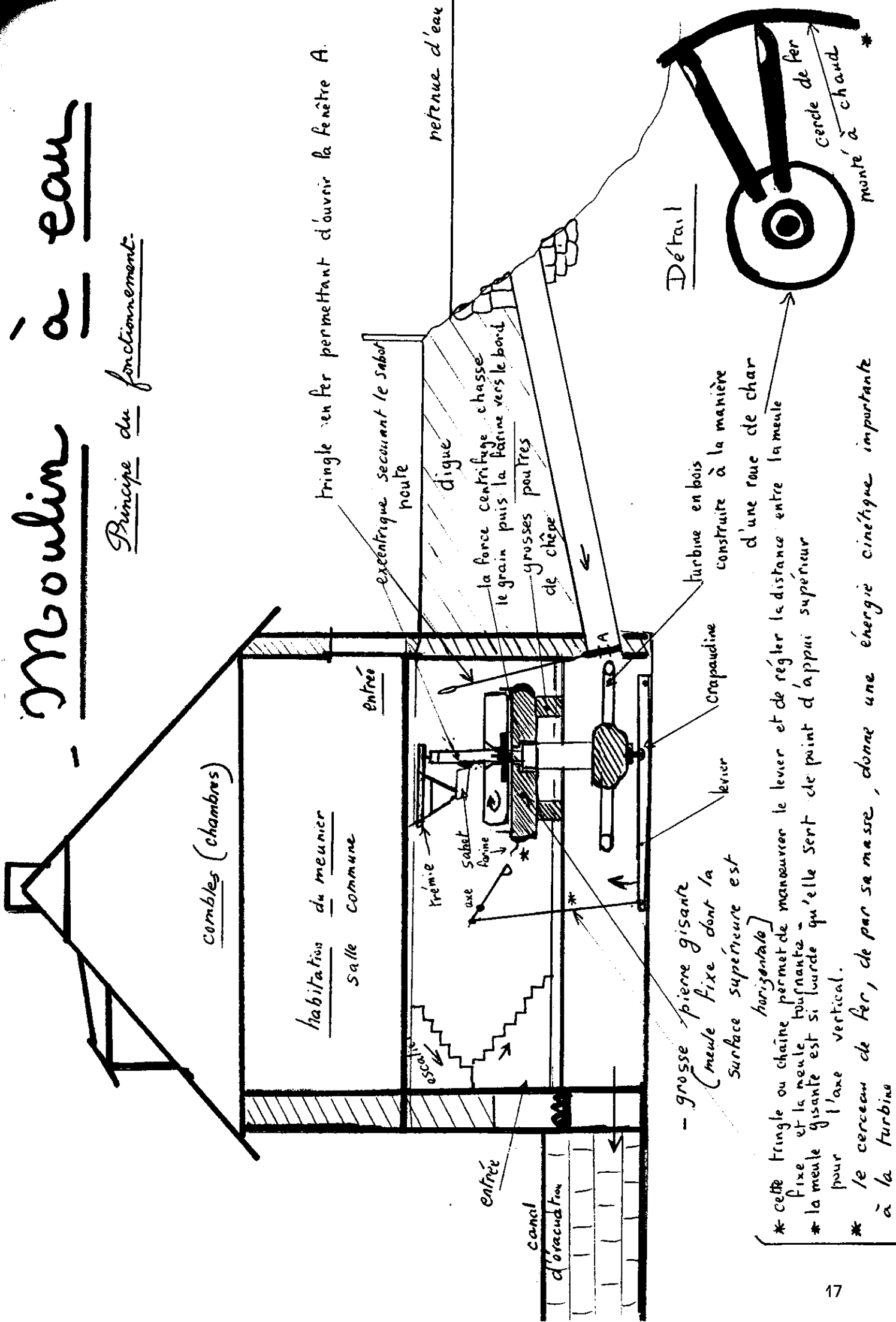
Système probable utilisé au moulin de Doussques



[la différence de niveau entre le turbines et le trop plein est de 2 à mètres en général]

# Moulin à eau

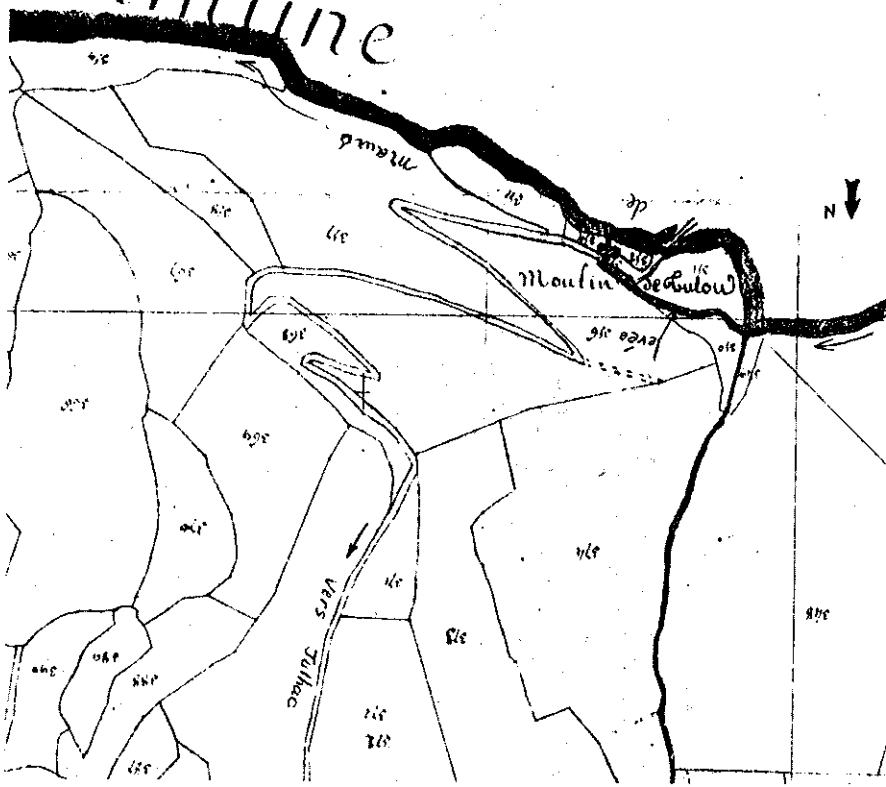
## Principe du fonctionnement:



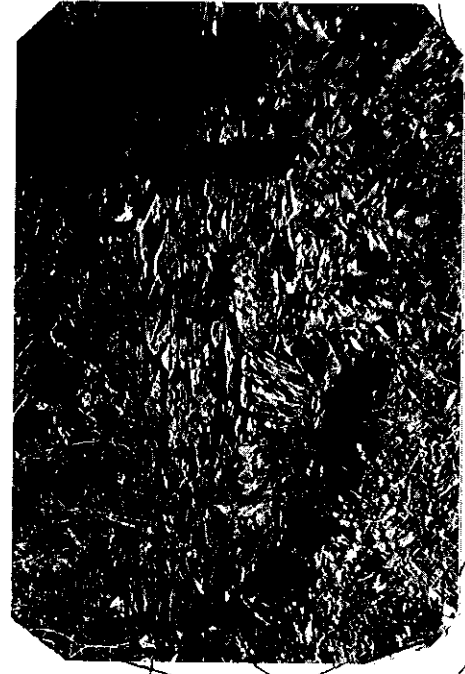
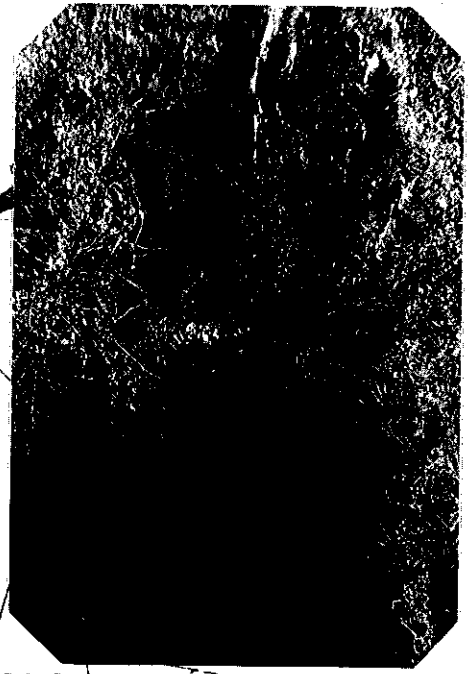


5

Commune



← Sur le chemin de Maissac aux LaHes (Cue de Teissières)

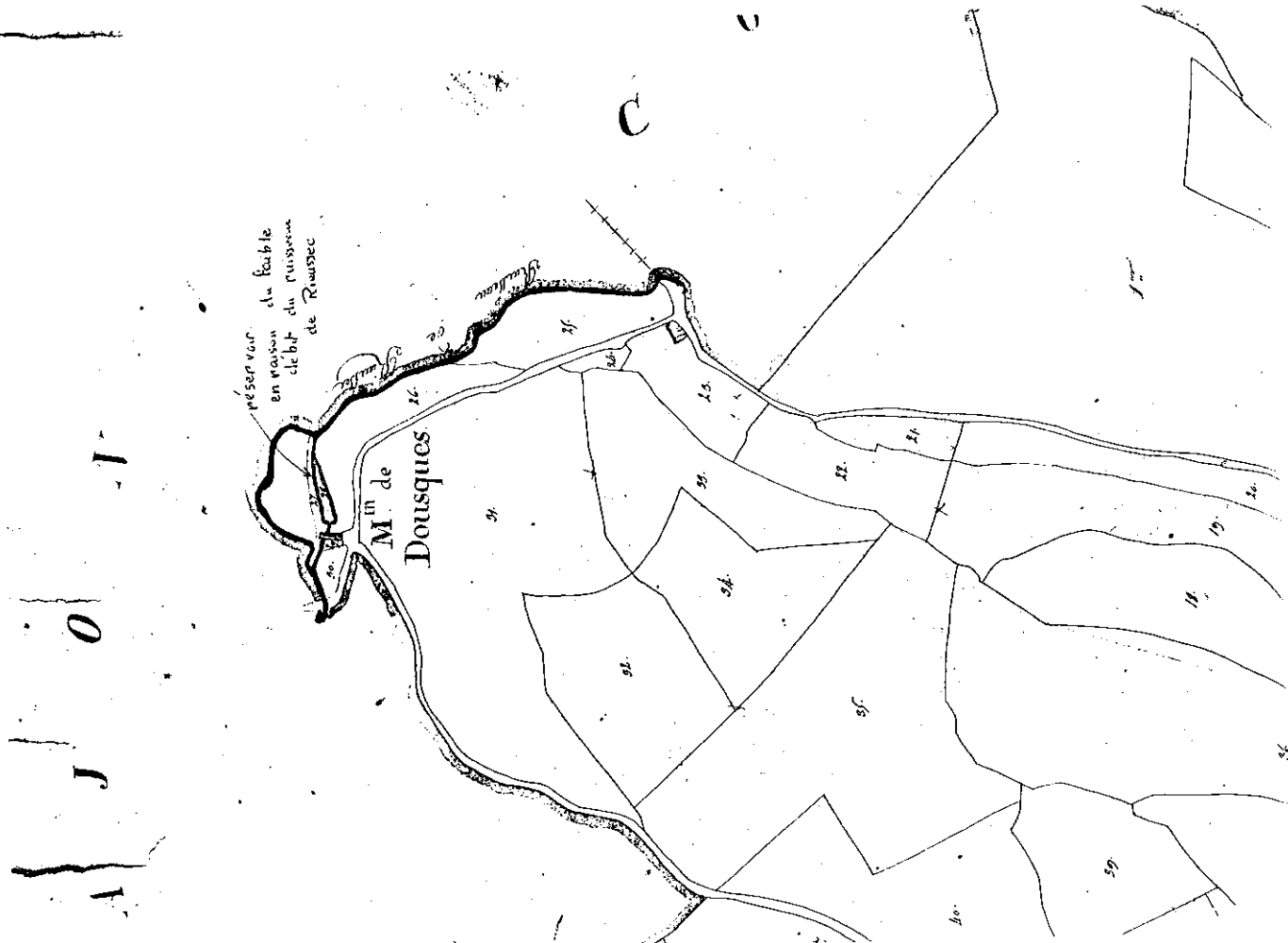
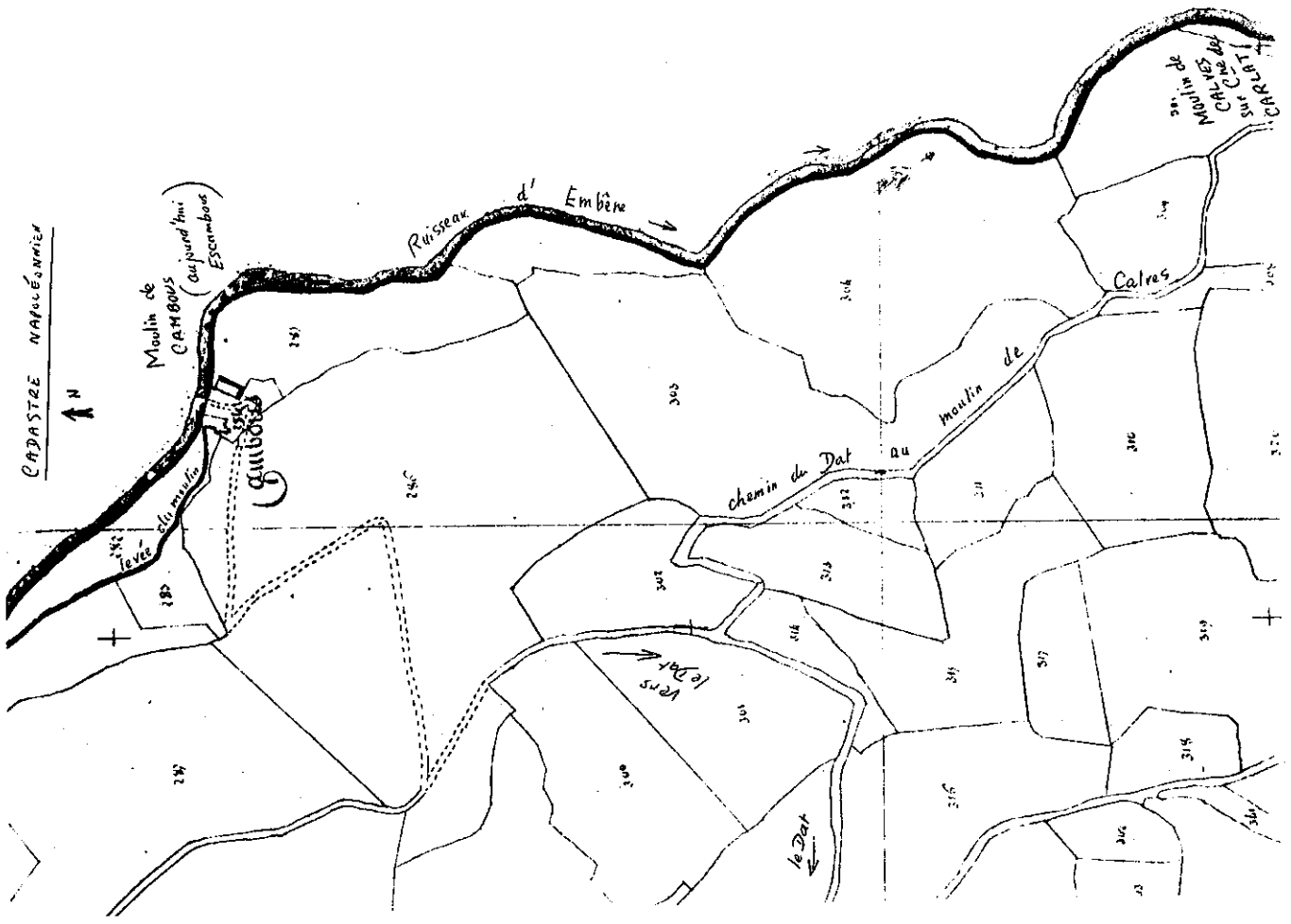


ROUTE  
Teissières

72







# *Moulin de Lasveissières*



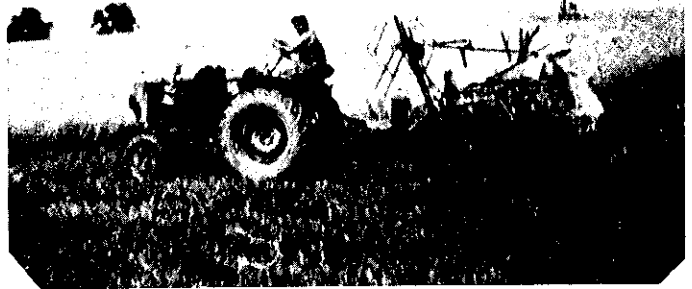
*Paire de boeufs de la race Aubrac.*



*Vaches Salers au joug.*



Passage de la herse.



*Moissonneuse-lieuse.*

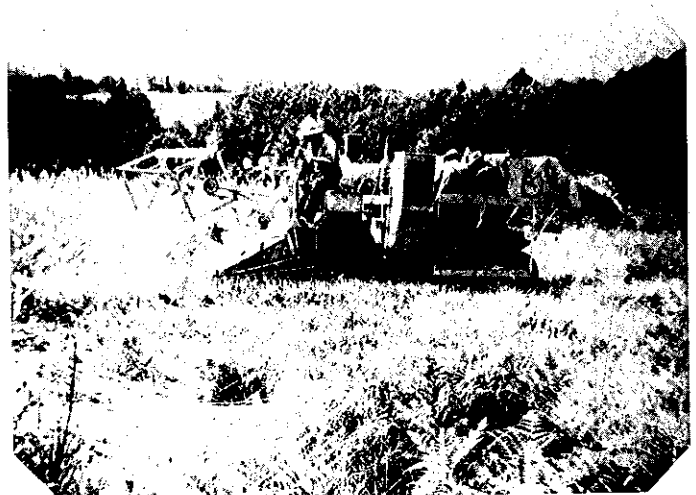


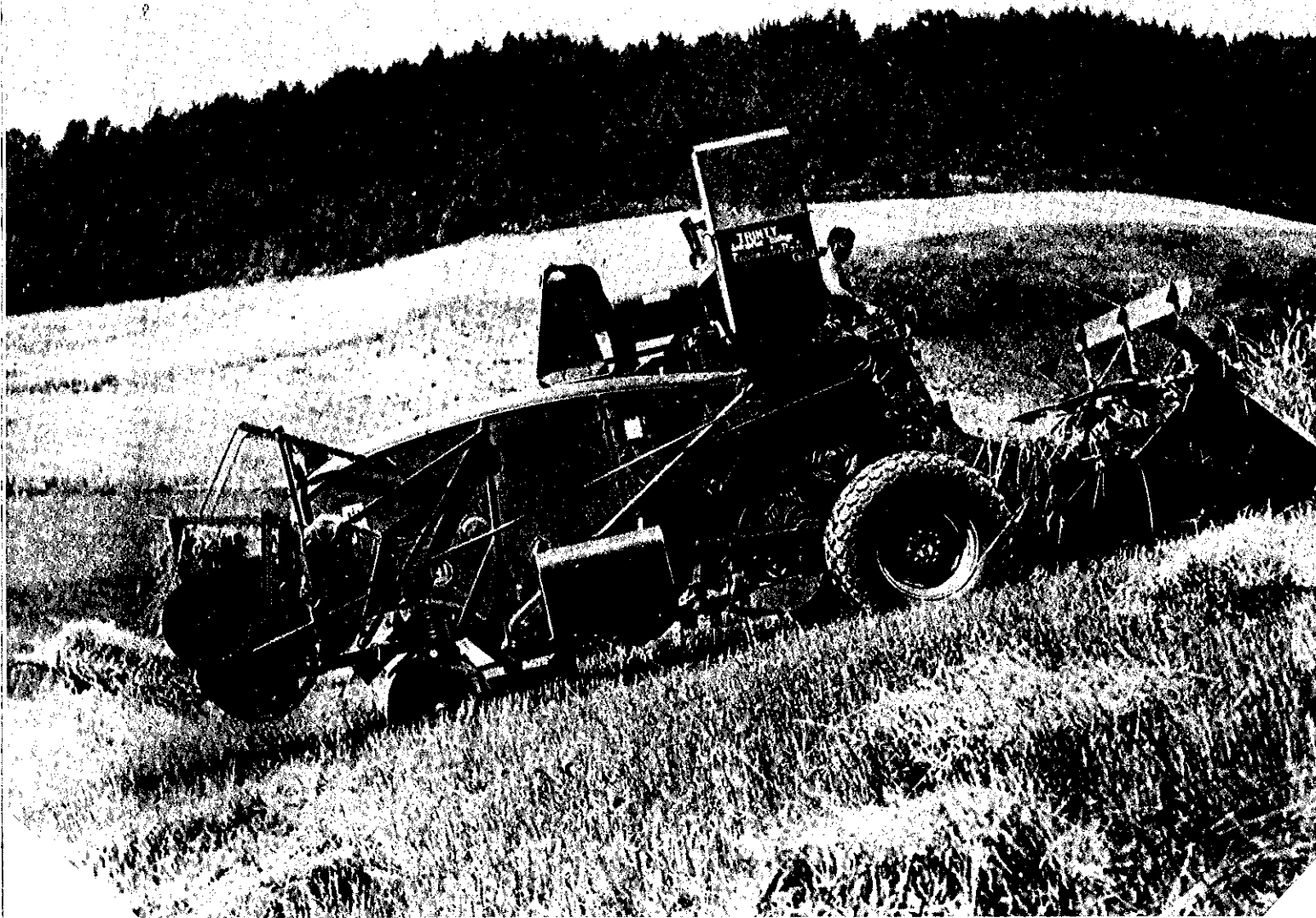
On dresse la meule de gerbes de blé.



*Moissonneuse-batteuse.*

La batteuse : poussière, sueur, mais quelle ambiance !





*Moissonneuse-batteuse.*

## Fontaine St-Martin

Autrefois le bourg de Labrousse était alimenté en eau potable par la fontaine St-Martin qui est située en contre-bas du bourg. Celle-ci fonctionnait avec la moindre installation ; simplement une cuve cimentée très précaire ; dans laquelle était captée la source pour une mince réserve d'eau où chacun allait puiser la plus stricte quantité pour les besoins du ménage. A chacun de plonger son seau ; cela représentait peu d'hygiène, dans l'ensemble, mais que chacun aimait bien néanmoins ; car, c'était l'occasion de se retrouver pour un petit bonjour. Depuis, tout cela a bien évolué par le savoir des uns et des autres ; maintenant l'eau coule sur l'évier à la grande satisfaction de tous et à la gloire de la technique et des hommes.

## BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION

Vous découvrirez en page centrale la photographie des maires délégués à la célébration du centenaire de la révolution. Le Cantal était représenté par sept maires dont Monsieur Blancot, Maire de notre commune en 1889 (merci à la famille Farkas-Blancot de Lescure de nous avoir fourni le document).

Le Conseil Municipal de l'époque avait pris la délibération suivante :

### Centenaire de 1789

*L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le trois mai, Monsieur le Président donne lecture de la circulaire préfectorale datée du 26 avril 1889 relative à la célébration du centenaire de 1789 ; il invite le Conseil à délibérer sur l'organisation de cette fête et à voter les fonds nécessaires pour célébrer convenablement ce jour mémorable où se réunit l'illustre assemblée qui abolit l'ancien régime et fonda la société moderne.*

*Le Conseil délibère :*

*Estimant que c'est un tribut de reconnaissance populaire envers les grands hommes qui ont consacré leur sagesse, leur talent, leur savoir, leur fermeté, leur énergie et même leur vie pour le triomphe des principes de justice et d'équité répandus aujourd'hui dans le monde entier, que célébrer dignement ce glorieux centenaire ; vu que c'est aussi se rappeler et se réjouir des bienfaits de la grande révolution, que c'est en un mot, la fête de la société actuelle, le Conseil Municipal est d'avis que la commune de Labrousse s'associe aux autres communes de France pour la commémoration des souvenirs et des événements mémorables que nous devons à la révolution de 1789. Il autorise à cet effet, Monsieur le Maire à mandater sur les fonds libres de la commune la somme de vingt francs pour couvrir les frais de cette fête et exprime le regret que ses ressources ne lui permettent de faire de plus grands sacrifices.*

Je vous invite à participer nombreux aux réunions qui prépareront la cérémonie du bicentenaire pour laisser aux générations futures le témoignage de notre attachement profond aux trois grands principes de la République - Liberté - Egalité - Fraternité.



